



Croquis d'ambiance réalisé par Rennes Métropole (maîtrise d'œuvre interne)

## REQUALIFICATION DE LA RUE CHICOGNÉ

La rue Chicogné va faire l'objet d'une requalification à partir de juillet 2023. La concertation menée via deux ateliers de travail en novembre 2021 et avril 2022 a permis de projeter la transformation de la rue en une « cour jardin » à la circulation apaisée. Cet aménagement répond à la fois aux enjeux d'usages en redonnant la place aux piétons mais aussi aux enjeux environnementaux.

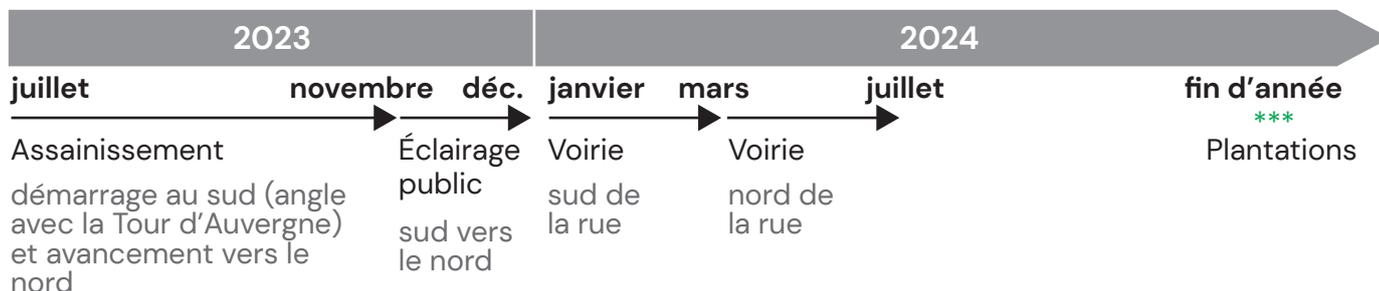
Cela se traduit dans le projet par (voir plan en page centrale) :

- > la mise en place d'une zone de rencontre, avec limitation de la vitesse des véhicules à 20 km/h, offrant plus de place pour les piétons et cycles,
- > le remplacement du réseau d'assainissement unitaire et la mise en œuvre d'une gestion alternative des eaux pluviales par la création d'une chaussée réservoir infiltrante, favorisant l'accueil des eaux de pluie et la désimperméabilisation des sols avec son revêtement drainant,
- > le remplacement de l'éclairage moins consommateur d'énergie,
- > la végétalisation des espaces publics, créant des îlots de fraîcheur et favorisant l'infiltration d'eau, dans un contexte de multiplication des épisodes de fortes chaleur.

### >> Le planning d'aménagement

Avant le démarrage des travaux, un référé préventif est réalisé par des experts du tribunal administratif afin de réaliser un état des lieux des bâtiments intérieurs et extérieurs.

**Les travaux démarreront le lundi 10 juillet 2023 pour se terminer en juillet 2024.** Ils auront lieu en plusieurs phases :



### UNE RUE VÉGÉTALISÉE

avec onze arbres dont dix arbres de petite taille dans la rue (prunus ou petits érables) et un arbre tige de plus grande envergure à l'intersection de la rue avec le boulevard de la Tour d'Auvergne. Ces arbres seront accompagnés de massifs arbustifs.

### UNE RUE APAISÉE

avec un passage en zone de rencontre (piétons prioritaires et autorisés à circuler sur la chaussée, vitesse des véhicules limitée à 20 km/h). Le sens de circulation actuel sera maintenu à l'issue des travaux (nord>sud : du boulevard de la Liberté vers la boulevard de la Tour d'Auvergne). La circulation des cyclistes est à double sens.

### UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ

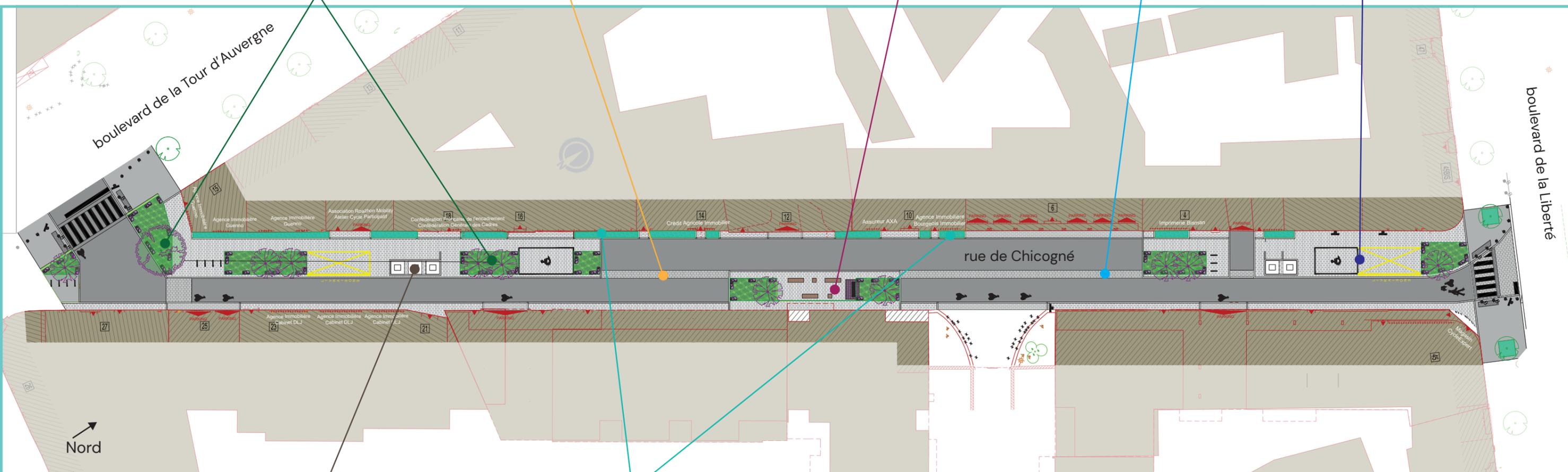
avec une bibliothèque partagée, un panneau d'affichage pour les événements du quartier, quelques assises et une pompe à vélo.

### UNE CHAUSSÉE RÉSERVOIR INFILTRANTE

permettant de recueillir l'eau de pluie à travers un revêtement poreux. Ce dispositif est accompagné d'une déconnection des gouttières au réseau unitaire, permettant de réduire le volume d'eau traité par le réseau d'assainissement.

### UN STATIONNEMENT LIMITÉ

avec deux places de stationnements pour personne à mobilité réduite et deux places de livraison (utilisables en arrêt minute). Des arceaux vélo seront installés aux deux extrémités de la rue.



### DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

qui seront enterrés et pourront accueillir les ordures ménagères, le verre et le tri sélectif. Ils remplaceront la collecte des déchets en porte à porte, ce qui libère de la place pour la circulation des piétons.

### UNE POSSIBILITÉ DE JARDINER

dans le cadre de l'opération «Jardiner ma rue», vous pourrez, à l'issue des travaux, végétaliser certains espaces publics. Plus de renseignements et inscriptions auprès de la Direction de Quartiers Centre 7 rue de Viarmes : 02.23.62.11.25 ou [dqc@ville-rennes.fr](mailto:dqc@ville-rennes.fr)



La prise en compte des enjeux écologiques :

- > Aménagements d'espaces végétalisés (plantation de 11 arbres et 300 m<sup>2</sup> d'espaces verts en pied d'arbres) contribuant à la limitation des îlots de chaleur en centre-ville
- > Remplacement des candélabres sodium par un éclairage LED moins énergivore (73% de baisse de consommation d'éclairage public)
- > Aménagement d'une chaussée réservoir et d'îlot végétaux permettant une désimperméabilisation des sols (975 m<sup>2</sup>) et évitant de solliciter le réseau d'assainissement
- > Récupération des pavés existants permettant leur réemploi sur d'autres projets

## >> L'impact des travaux sur les accès

Pendant les travaux, la circulation sera perturbée et la rue de Chicogné sera mise en impasse. L'accès pourra se faire soit par le nord (depuis le boulevard de la Liberté), soit par le sud (depuis le boulevard de la Tour d'Auvergne) selon l'avancement des travaux. Les places de stationnement de la rue seront neutralisées.

Les cheminements piétons seront maintenus mais pourront être perturbés.

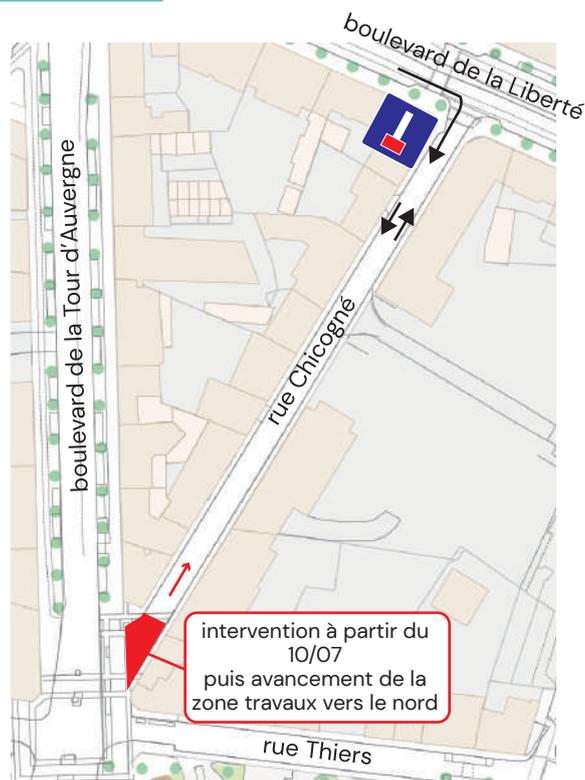
Il arrivera très ponctuellement que les accès aux garages ne soient pas possibles. L'entreprise en charge des travaux vous préviendra 15 jours en amont par affichage sur la porte du garage.

Dans ce cas-là, les riverains impactés pourront demander un carton de stationnement gratuit, délivré sur présentation des documents suivants : carte grise du véhicule, pièce d'identité et justificatif de domicile. Le carton de stationnement sera à retirer à :

la Direction de Quartiers Centre, 7 rue de Viarmes à Rennes, aux horaires d'ouverture (du lundi au vendredi, 8h30/12h30 et 13h30/17h).

Téléphone > 02.23.62.11.25

Mail > [dqc@ville-rennes.fr](mailto:dqc@ville-rennes.fr)



### AUTRES TRAVAUX DANS LE SECTEUR

TRAVAUX BOULEVARD DE LA TOUR D'AUVERGNE  
(ENTRE LA RUE DU PUIITS MAUGER ET LA PLACE DE BRETAGNE)

**Interventions indépendantes de la requalification de la rue Chicogné**  
Été 2023 : travaux sur le réseau potable réalisés par Eau du Bassin Rennais.  
Automne 2023 : travaux d'aménagement de voirie réalisés par Rennes Métropole

**Une communication vous sera distribuée en amont de ces travaux.**

**Contact EBR :**  
02.23.22.00.00

**Contact voirie :**  
06.11.54.24.42

### DES QUESTIONS ?

[comtravaux@rennesmetropole.fr](mailto:comtravaux@rennesmetropole.fr)  
06 69 95 25 76  
[@RennesTravaux](https://twitter.com/RennesTravaux)



**RENNES**  
Ville et Métropole